

Lutte contre le terrorisme et les droits fondamentaux en droit comparé

Vendredi 10 novembre 2017

SCIENCES PO

AMPHITHÉÂTRE

JACOUES CHAPSAL

27 rue Saint-Guillaume 75007 Paris La section « droit de l'action publique » de la SLC a mené depuis 2016 des travaux de recherche portant sur la lutte contre le terrorisme et les droits fondamentaux.

Cette matinée d'étude a vocation à discuter, sans formalisme, avant leur publication finale, du résultat de ces travaux, conduits au travers d'un groupe de travail. Le rapport et les travaux de ce groupe de travail seront mis à la disposition de toutes les personnes inscrites à la matinée environ deux semaines avant celle-ci.



PROGRAMME

8h30

Accueil des participants

9h > 9h15

Propos introductifs Bernard Stirn, président de la section du contentieux du Conseil d'État

9h15 > 10h30

Première partie La reconfiguration des pouvoirs et des contrôles en matière de lutte contre le terrorisme animée par Daniela Piana, professeure à l'Université de Bologne, Institut des Études Avancées Paris

> Première table ronde

La réorganisation des pouvoirs et des compétences

- Philippe Cossalter, professeur agrégé de droit public directeur du Centre juridique franco-allemand - Université de la Sarre.
 Gilles Pellissier, maître des requêtes au Conseil d'État, rapporteur public
- Jean Sirinelli, maître des requêtes au Conseil d'État

> Deuxième table ronde

Les contrôles et les garanties

Carolina Cerda-Guzman, maître de conférence en droit public, Université Paul Valéry - Montpellier III Sébastien Hourson, professeur agrégé de droit public - Université Clermont Auvergne

10h30 > 10h45

Pause

10h45 > 12h15

Deuxième partie L'impact sur les libertés animée par François Molinié, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

> Première table ronde

La liberté d'aller et venir

- Terry Olson, conseiller d'État, président de la cour administrative d'appel de Versailles
- Fabien Roussel, maître des requêtes au Conseil d'État

> Deuxième table ronde

La liberté d'expression

- Charlotte Denizeau, maître de conférences en droit public -Université Paris 2 Panthéon – Assas
- Charles Edouard Sénac, maître de conférences en droit public -Université de Picardie - Jules Verne

12h15 > 12h30

Propos conclusifs Antoine Garapon, magistrat, secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice, Paris

La participation à cette matinée est gratuite et validée au titre de la formation continue des avocats.

Inscription obligatoire

dans la limite des places disponibles auprès de la SLC. Par courriel : emmanuelle.bouvier@legiscompare.com Merci de vous munir d'une pièce d'identité.